



Oui, les syndicats se soucient de la vie au travail

Récemment, Rémy, un salarié de France Télécom, s'est donné la mort devant les locaux de son entreprise, à Mérignac. L'émotion provoquée est bien sûr immense chez ses collègues de travail, mais aussi chez les militants CFDT de la région, du fait de son engagement dans notre syndicat.

Ce suicide est le plus récent d'une série qui dure depuis trois ans dans cette entreprise. J'ai pensé qu'il était de mon devoir de demander des comptes sur ces événements tragiques aux dirigeants de cette entreprise, mais aussi aux représentants des actionnaires, dont le plus important est l'État. Yves de Kerdrel, éditorialiste au *Figaro*, ne supporte pas mon interpellation. Dans une chronique insultante, il accuse même les équipes de la CFDT de n'avoir pas apporté de réconfort à notre camarade afin d'empêcher son acte désespéré. Soyons clairs : oui, les militants CFDT qui ont côtoyé Rémy éprouvent un sentiment de culpabilité face à ce suicide. À leur place, n'importe qui ayant du cœur ressentirait la même chose. Pour autant, ils ne sont ni coupables, ni responsables du geste de leur camarade.

Ma réaction publique d'indignation est renforcée par la lettre que Rémy a écrite il y a deux ans et qui mettait déjà en cause le mode de réorganisation de France Télécom ainsi que l'inhumanité des méthodes employées. Il est de mon devoir de poser la question des responsabilités !

Ce n'est pas pour rien que la direction actuelle de l'entreprise a reconnu un des suicides comme accident du travail, qu'un rapport de l'Inspection du travail d'octobre 2010 met en cause l'ancienne direction et qu'une instruction judiciaire est ouverte.

À raison, le président de la République a accusé plusieurs fois le capitalisme financier et ses exigences déraisonnables d'être responsables de la crise économique, parce que cela a failli mener l'économie mondiale à sa perte, pour des motivations uniquement lucratives et court-termistes. De mon côté, quand des drames de ce type se déroulent dans une entreprise rentable à laquelle les actionnaires demandent un surcroît de rentabilité qui me semble excessif, j'ai aussi le droit de soulever la question des responsabilités, au-delà de la seule direction de l'entreprise.

Les dérives financières du capitalisme peuvent être responsables de désastres économiques et sociaux comme pour la crise, mais peuvent aussi être responsables de drames humains. C'est

pourquoi nous demandons des comptes aux actionnaires de France Télécom sur les décisions qu'ils prennent et sur leurs conséquences sur le management et la gestion des ressources humaines. Je le fais au nom des adhérents CFDT de France Télécom mais aussi en tant que citoyen, légitime pour demander des comptes aux représentants de l'État à chaque fois qu'ils agissent dans une entreprise en tant qu'actionnaires. Ce que la CFDT refuse dans n'importe quelle entreprise, il n'y a pas de raison qu'elle le laisse faire sans rien dire à partir de l'instant où l'État est actionnaire.

La CFDT ne fait pas que dénoncer, elle souhaite aussi construire des alternatives. C'est pourquoi nous avons lancé une campagne sur la vie au travail. Une trentaine d'entreprises et d'équipes syndicales vont mener des expérimentations sur ce thème, afin que performance et bien-être au travail aillent de pair. Hasard malheureux du calendrier, nous avons rendu cette initiative publique le matin même du suicide de Rémy...

La souffrance au travail n'existe pas qu'à France Télécom. Dans d'autres entreprises, les salariés sont victimes d'organisations du travail qui génèrent de la souffrance. Nous devons dénoncer ces situations inacceptables. Notre tort serait de nous taire.

François Chérèque

Le secrétaire général de la CFDT réagit à la vague de suicides chez France Télécom.



Quand des drames se déroulent dans une entreprise rentable à laquelle les actionnaires demandent un surcroît de rentabilité qui me semble excessif, j'ai aussi le droit de soulever la question des responsabilités